

« au pié de la montagne de Fourvière ». Mais, facilement, d'autres ont pu le préciser. Artaud<sup>1</sup> situe la maison de M. Cassaire « au milieu de la montée du Gourguillon » ; Comarmond<sup>2</sup>, « dans le haut du Gourguillon, à gauche en montant et au-dessus de la montée des Épies ». Steyert<sup>3</sup> identifie la vigne Cassaire avec le clos Vendôme, montée du Gourguillon. Enfin l'acte de vente conservé aux archives municipales<sup>4</sup> constate que la mosaïque se trouvait « dans la maison dite de Vendôme, montée du Gourguillon, n° 33 »<sup>5</sup>. Des ouvriers remuant la terre, continue Spon, découvrirent là, à cinq ou six pieds de profondeur, un pan de muraille revêtu<sup>6</sup> et un pavé tout orné de mosaïque. Dans leur travail ils rompirent et gâtèrent le revêtement mural, mais le pavé resta entier, long d'environ 20 pieds et large de 10. Le propriétaire, pour le conserver et le montrer aux curieux, le fit recouvrir d'une voûte<sup>7</sup>.

Il était toujours en place sous la même voûte au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, mais non pas en sûreté. « Ce local, explique Artaud<sup>8</sup>, après avoir servi de loge à des francs-maçons, fut destiné à l'usage d'un cellier. Nous l'avons vu plusieurs fois inondé de vin dans les parties les plus basses, ce qui n'a pas peu contribué à le dégrader ; d'autre part, une demoiselle Mine, qui avait ensuite acquis cette maison, persuadée que le sol... renfermait quelque trésor, cherchait de temps en temps à l'interroger avec une

---

1. 1835, p. 60. — Bazin, *Vienne et Lyon gallo-romains*, p. 380 : « A Fourvière, dans le haut de la montée du Gourguillon » ; Ad. Blanchet, *Inventaire des mosaïques*, II, n° 709 : « Montée du Gourguillon, à la maison Cassaire » ; *Catalogue sommaire des Musées de Lyon*, 1887, p. 133, n° 10 = 1899, p. 206, n° 12 : « Dans le haut de la montée du Gourguillon ».

2. Comarmond, *Description...*, p. 690.

3. *Nouvelle histoire de Lyon*, I, 262. Déjà Cochard, *Indicateur de 1810, Curiosités*, p. 12 : « A la descente du Gourguillon, dans les jardins de la maison de Vendôme » ; cf. *Description*, p. 298.

4. R<sup>2</sup>a, 6 décembre 1819.

5. Aujourd'hui, n° 39.

6. Artaud, 1835, p. 60, fait sans doute allusion à ce revêtement mural signalé par Spon : « La mosaïque dont il est ici question semble d'autant mieux avoir appartenu à une salle de bains, que les parois des murs qui restaient étaient également incrustées de cubes de mosaïques... ». Cf. Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*, II, 307 : « De cette salle de bains provient la... mosaïque... qui représente une lutte entre Éros et un Satyre ».

7. Toujours d'après Spon. Cf. Cochard, *Description...*, p. 298 : « Vital Cassaire... fit jeter une voûte sur cette mosaïque ». — Par acte du 20 avril 1768, la Dlle Lavetizon, héritière indirecte de Cassaire, vend plusieurs immeubles en un seul tènement, dans l'angle de la montée des Épies et du Gourguillon, entre autres la « maison appelée de Vendosme » qui a parmi ses dépendances « une cave pavée en mosaïque, ouvrage des Romains » (*Arch. dép. du Rhône*, fonds Saint-Jean, armoire Adam, vol. 10, pièce 17).

8. 1835, p. 60.